



Ville de L'Île-Perrot
MRC de Vaudreuil-Soulanges
Province de Québec

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 658

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE :

QUE lors d'une séance ordinaire du conseil de la Ville de L'Île-Perrot tenue le 9 juin 2015, le règlement suivant a été adopté :

Règlement numéro 658 intitulé : « Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 344 000 \$ pour l'acquisition d'un camion 10 roues avec accessoires pour le service des travaux publics ».

QUE le règlement numéro 658 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter le 23 juin 2015.

QUE le règlement numéro 658 a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le 29 juillet 2015.

QUE le règlement 658 entre en vigueur le jour de sa publication.

QUE le règlement 658 et le présent avis peuvent être consultés au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville de L'Île-Perrot situé au 110, boulevard Perrot à L'Île-Perrot, aux heures normales d'ouverture ou sur le site internet de la Ville au www.ile-perrot.qc.ca.

DONNÉ À L'ÎLE-PERROT, ce quatrième jour (4^e) du mois d'août de l'an deux mille quinze (2015).

André Morin
Greffier adjoint